



Doc. 13259 Seconde édition

11 octobre 2013

Le droit à la famille envisagée comme l'unité fondamentale de la société

Déclaration écrite n° 545

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Considérant que la famille résultant du mariage entre un homme et une femme est l'unité naturelle et fondamentale de la société et mérite la protection de la société comme celle de l'Etat, les soussignés, membres de l'Assemblée parlementaire:

- appellent à renouveler les efforts de promotion de la famille, qui apporte une contribution essentielle et vitale au bien commun des sociétés;
- reconnaissent que la famille est une communauté d'amour, de vie et de solidarité, dont la nature même fait un cadre idéalement adapté pour donner naissance à des enfants et les élever et pour protéger et prendre soin de ses membres les plus vulnérables;
- acceptent et soutiennent le droit international des droits de l'homme qui oblige les Etats à promouvoir et à protéger les droits de la famille naturelle;
- réaffirment et promeuvent les principes juridiques qui ont été reconnus comme le fondement des droits internationaux de l'homme et de la famille;
- veillent à ce que les gouvernements nationaux mettent en œuvre et fassent dûment appliquer les lois nationales afin de donner pleinement effet aux droits de la famille;
- réaffirment la dignité inhérente de la personne humaine et s'efforcent de garantir aux enfants un avenir sain, en accordant une attention particulière à ceux qui ont été irrémédiablement marqués par le manque de respect pour les droits de la famille.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VOLONTÈ Luca, Italie
AGUZAROV Tamerlan, Fédération de Russie, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
BOLDI Rossana, Italie
BRICOLO Federico, Italie
BUSCOMBE Peta, Royaume-Uni, GDE
CLAPPISON James, Royaume-Uni, GDE
DAVIES David, Royaume-Uni, GDE
DJUROVIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC
EATON Margaret, Royaume-Uni, GDE
FISCHER Axel, Allemagne, PPE/DC
FLANAGAN Terence, Irlande, PPE/DC
FRITZ Erich Georg, Allemagne, PPE/DC
FRONC Martin, République slovaque, PPE/DC
GAUDI NAGY Tamás, Hongrie, NI
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE
GRIMOLDI Paolo, Italie
GRUBER Attila, Hongrie, PPE/DC
GULYÁS Gergely, Hongrie, PPE/DC
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
HÖRSTER Joachim, Allemagne, PPE/DC
ISLAMI Kastriot, Albanie
KALMÁR Ferenc, Hongrie, PPE/DC
KAPETANOVIĆ Nermina, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
KOSZORÚS László, Hongrie, PPE/DC
LEIGH Edward, Royaume-Uni, GDE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
NAGY Gábor Tamás, Hongrie, PPE/DC
NÍELSSON Brynjar, Islande, GDE
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
POSTANJYAN Zaruhi, Arménie, PPE/DC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
RAKIĆ Katarina, Serbie, PPE/DC
SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SPASENOVSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
STUCCHI Giacomo, Italie
TOSHEV Latchezar, Bulgarie
VEJKEY Imre, Hongrie, PPE/DC

Total = 43

1. GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
NI: non inscrit dans un groupe